

# Le goûter de Noël distribué aux écoliers

Vendredi 11 décembre, la maire Martine Venturini, son adjointe aux affaires scolaires Emmanuelle Gioanetti et le conseiller municipal Franck Sommé sont passés dans les trois écoles pour rencontrer les élèves.

En effet, la tradition annuelle voulait qu'il y ait chaque année un rassemblement pour Noël, dans la salle polyvalente. Étant donné la situation sanitaire, la municipalité a annulé cette soirée, mais a tenu à ne pas laisser partir les écoliers en vacances sans un peu fêter Noël avec eux.

Ainsi, les élus ont distribué, pendant la classe, un sachet de goûter de Noël à chaque enfant.

Les huit classes de l'école élé-

mentaire, les quatre de l'école maternelle et les quatre de l'école privée ont été visitées par les élus, dont la mission était de distribuer 400 sachets.

## Les enfants de la classe Ulis avaient préparé une chanson

En réponse à la question de la maire, qui a demandé si les enfants la reconnaissent, un enfant a répondu que les élus venaient les voir « pour les boules à accrocher au sapin de la salle des fêtes ! », en référence au concours annuel de boules de Noël.

Mais Martine Venturini l'a vite détrompé en annonçant à tous « l'annulation de la soirée à cause du virus », donc du concours

puisque'il n'y aurait pas de sapin à décorer cette année. Elle a profité aussi de ce passage dans les classes pour tester très rapidement les connaissances citoyennes des élèves : « À quoi sert un maire ? ». Ce qui a fait remonter la déception pour les conseillers municipaux jeunes, qui avaient commencé à entrer dans la vie citoyenne mais n'ont pas pu mener leurs projets, ne pouvant plus se réunir.

Les enfants de la classe correspondant au dispositif Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ont entonné avec tout leur cœur pour les visiteurs municipaux, une chanson sur le respect.



La première classe de l'école élémentaire publique visitée par les élus, vendredi 11 décembre.